



Droit de retractation proposition d'achat pour le vendeur ?

Par **xendreyz2**, le **04/03/2014** à **15:39**

Bonjour à tous ! D'avance merci à tous ceux qui pourront m'aider !

Je suis en train de vendre un appartement que je possède avec ma femme,

Après avoir trouvé un acheteur, la personne m'a demandé de remplir un papier (avec mon nom et le prix) afin que je m'engage avec cet acquéreur à un prix fixé.

Le problème est que ma femme ne souhaite pas vendre l'appartement au prix pour lequel je me suis engagé car une amie à elle lui a proposé un prix bien plus élevé.

Je me sens vraiment coupable de ne pas avoir demandé l'avis à ma femme avant de signer ce papier.

J'aimerais savoir si il était encore possible d'annuler la vente pour laquelle je me suis engagé ? (sachant que je l'ai signé il y a quelques jours et que je n'ai pas précisé le nom de ma femme et qu'elle n'a rien signé)

Merci beaucoup pour votre aide,

Je me sens un peu mal vis à vis de la personne pour laquelle je me suis engagé mais ça me ferait une bonne leçon...

Par **janus2fr**, le **04/03/2014** à **19:50**

Bonjour,

Si le bien appartient à vous deux, vous ne pouvez pas le vendre seul ! Donc votre engagement n'engage pas votre femme et elle peut s'opposer à la vente.

L'acheteur pourrait alors se retourner contre vous devant la justice pour lui avoir promis une vente que vous ne pouviez pas faire.